



# Guide pratique des Communautés ADN Ouest

## Les communautés ADN Ouest, qu'est-ce que c'est ?

Une communauté ADN Ouest est un groupe d'adhérents de l'association rassemblés autour d'une thématique commune afin de produire et partager, de manière participative et volontaire, des connaissances (retour d'expérience, témoignage, réflexion, vision prospective...).

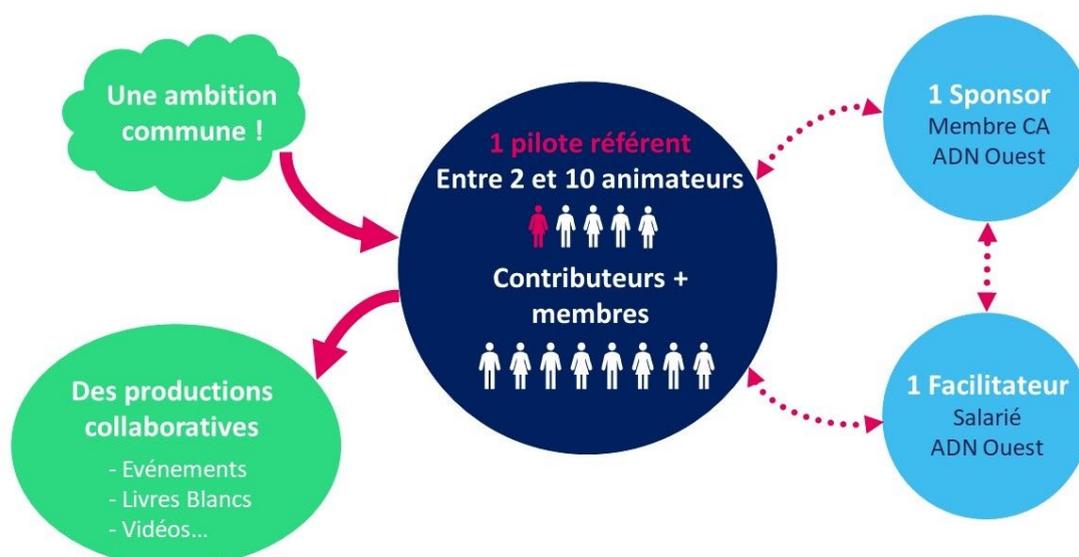
Rejoindre une communauté, c'est avant tout avoir envie de partager autour d'un sujet commun et de ses enjeux.

**L'accès aux communautés est réservé uniquement aux adhérents ADN Ouest.**

## Les objectifs d'une communauté

Partager les retours d'expérience de ses membres ainsi que leur expertise  
Réfléchir aux enjeux et changements majeurs à venir  
Développer les synergies et les rencontres entre les membres du réseau  
Informier et sensibiliser les adhérents et plus largement les acteurs des PDL et Bretagne sur les sujets traités  
Favoriser l'émergence de projets entre les adhérents et la diffusion de connaissances sur le territoire

## Rôles et Organisation





**Le pilote** est un adhérent bénévole ADN Ouest. Il est le référent de la communauté et le moteur dans l'animation et le déploiement des projets. Il assure une communication régulière avec ADN Ouest sur l'avancée des travaux de la communauté.

**Le sponsor** est un membre du Conseil d'Administration de l'association. Il fait le lien entre le conseil d'administration et la communauté. Il a pour rôle de porter le sujet de la communauté, promouvoir ses actions au sein de l'association, créer des synergies, s'assurer de la cohérence globale des actions et du respect des valeurs de l'association.

**Les animateurs** sont des bénévoles ADN Ouest. Ils assistent le pilote dans l'animation et le développement de la communauté.

**Les membres** ont pour mission de contribuer à l'émergence de projets en lien avec le numérique au cœur de leur sujet. Un membre pourra s'engager à plusieurs niveaux : s'informer sur l'actualité du sujet, contribuer de manière ponctuelle ou régulière aux travaux de la communauté.

**Le facilitateur ADN Ouest** est un(e) salarié(e) permanent(e) de l'association et a pour rôle de faciliter l'émergence des projets et leur réalisation par la mise à disposition d'outils et de moyens. Il aura aussi pour mission de promouvoir le travail effectué via les canaux de communication ADN Ouest. Il intervient en soutien du pilote et des animateurs.

## **Les bénéfices d'intégrer une communauté**

### Pour le membre

Rencontrer et échanger en toute convivialité avec ses pairs et les autres acteurs intéressés par cette thématique  
Bénéficier de la connaissance de la communauté et de son réseau  
Contribuer à des projets et à l'émergence de contenu à forte valeur ajoutée pour le territoire  
Se tenir informé de l'actualité sur le sujet en PDL & Bretagne

### Pour le pilote et les animateurs

Porter des actions concrètes de développement de la filière numérique dans l'Ouest  
Développer une image de leader, d'expert sur la thématique

## **La vie en communauté**

Intégrer une communauté, c'est aussi accepter ses règles de vie. Il est ainsi attendu que le membre :

- Respecte les engagements pris ou propose des solutions alternatives
- Participe dans la mesure du possible aux échanges virtuels et/ou physiques
- Se sente libre d'échanger, de contribuer aux travaux de la communauté et de proposer des initiatives
- Utilise les moyens de communication mis à disposition de la communauté



- Informe le pilote et le référent ADN Ouest de tout changement concernant son statut professionnel (changement de fonction, d'entreprise...)

En revanche, la communauté n'est pas un lieu où le membre :

- fait la promotion de son entreprise, de ses solutions ou de son service quel qu'il soit
- échange et diffuse des idées n'ayant aucun rapport avec le sujet de la communauté ou contraires aux valeurs portées par l'association (politique, religion...)
- mène des actions qui aillent à l'encontre des objectifs et de la feuille de route fixés par la communauté

ADN Ouest se réserve le droit d'exclure tout membre d'une communauté ne respectant pas les règles de vie en communauté.

### **Moyens de communication entre les membres**

Les membres d'une communauté peuvent échanger et travailler grâce à la mise en place de l'outil collaboratif Slack (voir [Guide d'utilisation Slack](#)).

### **Production collaborative de connaissances : les formats de contenu**

ADN Ouest tient à mettre à disposition plusieurs types de contenu à ses membres afin de permettre de développer et de promouvoir la thématique de la manière la plus adaptée qui soit.

Historiquement, il est possible d'organiser des événements sous différents formats (séminaire, forum,...). De nouvelles typologies de contenu sont aujourd'hui proposées : webinar, podcast, sondage, interview vidéo.... Vous pouvez retrouver plus de détails sur ces formats dans notre [catalogue de contenus](#).

Pour tout renseignement / suggestion sur un format et sa méthodologie, contactez le facilitateur ADN Ouest.

### **Rejoindre ou quitter une communauté**

#### Demande d'accès à une communauté

Tout adhérent ADN Ouest ayant une appétence et/ou une expertise pour la thématique pourra faire une demande pour rejoindre la communauté en renseignant [le formulaire en ligne](#).

Cette demande sera soumise à validation par le pilote/l'animateur ADN Ouest, pour s'assurer que les attentes de l'adhérent sont en lien avec les objectifs de la communauté.



### Arrivée / départ d'un membre d'une communauté

L'arrivée d'un nouveau membre est annoncée par le pilote ou l'animateur ADN Ouest aux autres membres de la communauté.

Si un membre souhaite quitter la communauté, il est tenu d'informer le pilote et/ou l'animateur ADN Ouest de ses intentions.

### Refus d'accès à une communauté si :

La personne n'est pas adhérente

L'adhérent est en défaut de paiement de sa cotisation